



Lycée Saint Gabriel
16 Bis rue traversière
43200 YSSINGEAUX
Tél : 04.71.65.75.10
www.escy.net

FICHE D'INSCRIPTION

Année Scolaire 2024-2025

SECONDE

Demande d'inscription

NOM DE L'ELEVE :
Prénom de l'élève :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité :

Régime Souhaité :

- Externe
 Demi-Pensionnaire
 Interne

Cursus Scolaire

Année scolaire	Classe	Etablissement - Adresse
2023-2024		
2022-2023		
2021-2022		

Cochez votre deuxième langue :

LVB : Allemand Espagnol : Italien :

Cochez l'option de votre choix :

- Biotechnologie - Japonais (LVC) - EPS
- Arts plastiques
- Structure Européenne (anglais oral + HG en anglais)
- aucune option

(Choix définitif au 30/09/2024)

Veuillez cocher ce qui est susceptible d'intéresser votre enfant :

- L'immersion dans un lycée étranger
- Un séjour touristique et culturel
- Des stages en entreprise
- Des visites d'entreprises
- Autre : _____

Autres précisions :

- Dyslexique (bilan orthophonique à fournir à la rentrée)
- PAI
- PAP

- Avez-vous d'autres enfants scolarisés dans l'établissement ? OUI NON
Si oui, indiquez les noms, prénoms et classes :
.....
.....

- Comment avez-vous eu connaissance de notre établissement ? (Site internet, affiches, publicité, bouche à oreille ...)
.....

- Autre remarque :

Représentants légaux

	Père	Mère
	Mariés <input type="checkbox"/> Concubins <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Veuf/veuve <input type="checkbox"/>	
Si autres représentants, précisez :		
	NOM Prénom :	NOM Prénom : NOM de jeune fille :
Adresse complète		
Téléphone Fixe		
Téléphone Portable		
Email		
Profession		
Téléphone travail		

Pour valider l'inscription de votre enfant, veuillez nous retourner ce document dûment rempli ainsi qu'un chèque du montant des arrhes dues à l'ordre de l'OGEC.

* Les arrhes, à valoir sur les frais d'inscription de l'année scolaire 2024 2025, sont de **50€**.

*Les arrhes, à valoir sur les frais d'internat et d'inscription de l'année 2024 2025, sont de **288€**.
(238+50)

Ces arrhes seront déduites de la facture du 1^{er} trimestre (non remboursées en cas de désistement)

Date :

Signature des représentants légaux

Signature de l'élève